

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

OBJET / GAIA

**Personnel : création
d'emplois**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
20 mai 2019

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak : 24

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 29

SEANCE DU 27 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVÈZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etcheleku, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Bernadette Remeau, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Bru, Mme Yolande Huguenard, Mme Corinne Othatcegy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Vincent Bru à M. Frédéric Bardin, Mme. Yolande Huguenard à Mme. Véronique Larronde, Mme Corinne Othatcegy à Mme Carmen Gonzalez, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Eliane Noblia, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, M. Devèze, adjoint, propose au Conseil municipal la création des emplois :

- d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- d'ATSEM principal de 1^{ère} classe.

Après avoir entendu M. Devèze dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE la création des emplois ci-dessous :

- A compter du 1^{er} juillet 2019, un emploi permanent à temps non complet (23,68/35^{ème}) d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- A compter du 1^{er} juillet 2019, un emploi permanent à temps non complet (22,17/35^{ème}) d'ATSEM principal de 1^{ère} classe.

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :


Christian DEVÈZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 29/05/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 29/05/2019